

Grands Frères Grandes Sœurs du Canada

Réponses

1. Reprise économique et croissance

Compte tenu du climat d'austérité budgétaire actuel au sein du gouvernement fédéral et dans le monde, quelles mesures fédérales particulières estimez-vous nécessaires pour assurer la reprise économique et une plus forte croissance économique au Canada?

Les grands frères et grandes sœurs du Canada appartiennent au secteur à but non lucratif, une partie essentielle de l'économie canadienne. Le secteur emploie 7,2 % des travailleurs rémunérés du Canada et leur verse annuellement une masse salariale de quelque 22 milliards de dollars. Le secteur à but non lucratif emploie 11 fois plus de personnes que l'industrie automobile et 4 fois plus que le secteur agricole, et il contribue autant au produit intérieur brut que les autres grands secteurs de l'économie. Alors que le secteur manufacturier décline et que de plus en plus de services publics sont dévolus au niveau régional ou local, le rôle du secteur à but non lucratif prend de l'importance. Les organismes à but non lucratif contribuent grandement à la qualité de vie dans nos collectivités, et les Canadiens comptent sur les services essentiels et les possibilités d'enrichissement de leur vie qu'offre le secteur à but non lucratif. Des facteurs environnementaux influent sur les collectivités et les organismes à but non lucratif qui les desservent. Au Canada, le secteur à but non lucratif du Canada est aux prises avec les mêmes problèmes démographiques que les autres secteurs : le vieillissement de la main-d'œuvre, le faible taux de natalité et la nécessité d'attirer et de former de nouveaux employés et de nouveaux cadres pour remplacer ceux qui prennent leur retraite. Des changements démographiques amènent également une plus grande diversité chez les nouveaux travailleurs dont les rangs comptent de plus en plus de membres des peuples autochtones, de récents immigrés et de personnes handicapées. Le virage dans la prestation de soins de santé a entraîné la sortie des hôpitaux et le retour à domicile de nombreux patients, ce qui a à son tour augmenter la demande pour les soins à domicile et les services communautaires. Les gouvernements sont moins interventionnistes et ont adopté une approche plus austère dans leur soutien à des domaines comme les services sociaux et le logement, laissant aux organismes à but non lucratif le soin de prendre le relais. Ces tendances se dessinent à une période où les populations des bénéficiaires des organismes à but non lucratif (notamment les personnes âgées, les peuples autochtones et les récents immigrés) sont en augmentation et où une collaboration accrue entre les divers organismes et les divers secteurs s'impose afin de s'attaquer aux enjeux multiformes auxquels fait face la société canadienne. (Conseil RH pour le secteur communautaire de 2011) Alors qu'il se penche sur l'économie canadienne, le gouvernement a l'occasion d'envisager des investissements dans ces organisations pour renforcer le Canada et favoriser la croissance économique.

1. http://www.rhdcc.gc.ca/fra/competence/conseils_sectoriels/information.shtml, p. 1. 2. D'après une recherche publiée par les Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques (RCRPP) en 2009; disponible sur le site <http://hrcouncil.ca/main-dœuvre/aperçu.cfm>, p. 1. 3. http://www.vsi-isbc.org/eng/hr/pdf/nli_brochure.pdf, p. 2. 4. « État actuel du développement des compétences dans le secteur communautaire canadien », pp. 7-8.

2. Création d'emplois

Les entreprises canadiennes étant aux prises avec les pressions qu'exercent sur elles des facteurs comme l'incertitude relative à la reprise économique aux États-Unis, à la crise de la dette souveraine en Europe et à la concurrence livrée par un certain nombre de pays développés et en développement, quelles mesures particulières devraient, selon vous, être prises pour promouvoir la création d'emplois au Canada, notamment celle qui est attribuable à l'accroissement du commerce intérieur et international?

Sur le marché actuel, les tensions deviennent de plus en plus évidentes. Dans les économies avancées, la demande pour la main-d'œuvre hautement qualifiée s'accroît plus rapidement que l'offre, tandis que la demande pour la main-d'œuvre peu spécialisée reste faible. La part du revenu national qui est consacrée à la rémunération des travailleurs a chuté et l'inégalité du revenu s'agrandit alors que les travailleurs peu spécialisés, c'est-à-dire des millions de jeunes, connaissent le chômage, le sous-emploi et la stagnation des salaires. La croissance économique et la création d'emplois commencent par des investissements pour les jeunes dès maintenant. Le rapport final au président Obama du White House Council for Community Solutions, publié le 13 juin 2012, cite le mentorat des jeunes parmi les principales recommandations visant à aider les jeunes déconnectés de la société à s'orienter vers l'éducation, l'emploi et la prospérité économique. Les problèmes de désengagement des jeunes dépendent de facteurs comme le décrochage scolaire, le chômage, la consommation de drogues, le suicide, la dépression, les problèmes de santé mentale, le manque de liens avec la communauté et l'absence de participation communautaire. Le dernier rapport de Statistique Canada indique que le chômage chez les jeunes a augmenté d'un demi-point en juin, pour atteindre 14,8 %, soit plus du double de la moyenne nationale, à 7,2 %. Cela représente quelque 27 000 chômeurs de plus depuis mars. Il faut tenir compte du fait qu'un chômage élevé chez les jeunes aura vraisemblablement des conséquences à long terme comme des salaires moins élevés et un manque de confiance envers le système économique et politique. Les grands frères et grandes sœurs sont actifs dans les collectivités, cherchant à susciter la participation des jeunes, ce qui peut modifier leur trajectoire de vie. Il en coûte en moyenne 1 500 \$ pour le mentorat d'un enfant sur un an, mais 28 652 par année¹ simplement pour couvrir les coûts de l'assurance-emploi pour un jeune chômeur. Ces réalités éclipsent les perspectives de reprise du marché du travail. Dans les économies avancées, le rythme auquel augmente le nombre de jeunes diplômés universitaires devra doubler — et il faudra trouver une façon de produire plus de diplômés en sciences, en génie et dans les autres domaines techniques; la demande pour ces travailleurs sera forte et leur apport sera essentiel pour atteindre les objectifs impératifs de l'accroissement de la productivité et la solution des problèmes causés par le vieillissement de la population. L'enseignement secondaire et la formation professionnelle doivent être restructurés pour recycler les travailleurs à la mi-carrière et faire en sorte que les étudiants qui ne poursuivent pas d'études postsecondaires acquièrent des compétences spécifiques à la profession ou au travail. Il s'agit d'un enjeu mondial et pas uniquement propre au Canada. Il est nécessaire de continuer à promouvoir la création d'emplois, mais aussi d'investir dans nos jeunes pour préparer un avenir plus productif. Nous ne pouvons pas continuer de faire les choses de la même façon et nous attendre à des résultats différents. Les organismes à but non lucratif sont aux prises avec une pénurie de talents depuis des années, la plupart des diplômés universitaires recherchent des organisations à but lucratif et les organismes à but non lucratif demeurent à la recherche de collaborateurs de talent. Les entreprises et les organismes à but non lucratif fonctionnent dans un même contexte où les compétences sont rares et nous devons trouver des bassins de talents recelant les compétences dont nous avons besoin et élaborer des stratégies d'embauche, de perfectionnement et de formation des travailleurs qui nous donneront un avantage concurrentiel. Il faudra aussi trouver des moyens pour fidéliser les travailleuses et les travailleurs âgés les plus qualifiés. Profiter des services d'organismes comme Big Brothers Big Sisters, First Mentor Inc. (Social Enterprise) (description ci-

dessous) afin de créer une filière qui produit des travailleurs ayant les compétences dont l'économie mondiale a besoin au 21^e siècle. 1 <http://www.cra-arc.gc.ca/tx/bsnss/tpcs/pyrll/clcltng/ei/hstrc-fra.html>

3. Changement démographique

Quelles mesures spécifiques le gouvernement fédéral devrait-il prendre, selon vous, pour aider le pays à faire face aux conséquences du vieillissement de la population canadienne et des pénuries de main-d'œuvre?

Social Enterprise: First Mentors Inc. Les grands frères et grandes sœurs du Canada projettent la création d'une entreprise sociale « First Mentors Inc. ». Considérant les changements démographiques et la réduction prévue de 10 % de l'effectif dans l'avenir immédiat, ainsi que des possibilités de création d'emplois, Les grands frères et grandes sœurs envisagent de mettre sur pied un programme de mentorat en milieu de travail appariant de nouveaux employés (ou de récents diplômés) avec des employés permanents de l'organisation cliente. Le programme servirait de mécanisme de transfert des connaissances entre les générations et d'outil de mobilisation des employés sortants et entrants. Big Brothers Big Sisters First Mentors Inc. agirait à titre de consultant indépendant chargé de gérer le processus en collaboration avec le service des ressources humaines en place. Cette entreprise serait fondée sur le mentorat. Le mentorat est au cœur des services offerts actuellement par Les grands frères et grandes sœurs. Le concept n'est pas nouveau. La structure et le soutien offert se fondent sur la compétence de base de l'organisme qui consiste à l'appariement de candidats de générations successives dans le cadre d'une relation de mentorat mutuellement satisfaisante. Les grands frères et grandes sœurs excellent depuis des décennies à faire le « bon » appariement et à fournir le soutien administratif continu nécessaire pour assurer le succès de la relation.

4. Productivité

Compte tenu des difficultés que connaît le marché de l'emploi du fait, notamment, du vieillissement de la population et des efforts toujours consacrés aux mesures visant à accroître la compétitivité du pays, quelles initiatives fédérales particulières sont-elles nécessaires pour le renforcement de la productivité au Canada?

Les pays novateurs sont plus productifs. Il faut prendre cela en considération dans tous les secteurs au Canada. Nous nous trouvons à la croisée des chemins. Étant donné la force du dollar et les perspectives économiques positives, le moment est maintenant propice à l'investissement dans les entreprises et les organismes à but non lucratif du Canada. Le Canada avait réussi à attirer des immigrants, un important facteur en vue de l'amélioration et du maintien de notre productivité et de notre niveau de vie. Étant donné le vieillissement de la population mondiale, tous les pays chercheront à attirer des immigrants. Notre investissement dans le développement du leadership, les entreprises qui prennent des risques, les organismes à but non lucratif et la recherche de capital humain est ce qui donnera au Canada un avantage sur ses concurrents.

5. Autres défis

On sait que des particuliers, des entreprises et des communautés éprouvent des difficultés actuellement au Canada. Quels sont, selon vous, ceux qui éprouvent le plus de difficultés, quelles sont ces difficultés et quelles mesures fédérales sont-elles nécessaires pour remédier à ces difficultés?

Soutenir les populations autochtones (Premières nations, Inuit et Métis) et les populations nordiques dans leurs efforts pour améliorer le bien-être social et la prospérité économique, établir des collectivités saines et plus durables et participer plus pleinement au développement politique, social et économique du Canada, et ce, au bénéfice de tous les Canadiens. La dure réalité : • En 2004, 9 815 jeunes de 12 à 17 ans ont été accusés d'avoir commis un acte criminel dans une réserve. Ce taux (24 391 accusations

par 100 000 habitants) était plus de trois fois plus élevé que la moyenne dans le reste du Canada (7 023). Comparativement aux enfants non autochtones (18 %), une proportion plus importante d'enfants autochtones de moins de six ans appartenait à une famille à faible revenu, soit 49 % des enfants des Premières nations habitant à l'extérieur des réserves et 32 % des enfants métis. • Le suicide et l'automutilation étaient les principales causes de décès chez les jeunes Autochtones. En 2000, le taux de suicide chez les jeunes Autochtones âgés de 10 à 19 ans représentait 22 % de l'ensemble des décès chez les Autochtones alors que celui des Autochtones âgés de 20 à 44 ans atteignait 16 %. • Le taux de suicide chez les jeunes Indiens inscrits (de 15 à 24 ans) est huit fois plus élevé que le taux national pour les femmes et cinq fois plus élevé que le taux national pour les hommes. • Les Autochtones, les Premières nations et les Métis représentent environ 3 % de la population totale du Canada. Plus de 50 % de la population autochtone a moins de 24 ans et 40 % moins de 16 ans. • Le taux de natalité des Premières nations s'élève à 23,4 naissances pour 1 000 personnes. Cela est plus du double du taux canadien. • Les jeunes Autochtones sont plus susceptibles d'abandonner leurs études que les autres jeunes. Le taux de décrochage pour les années 2007 à 2010 atteignait 23 % chez les membres des Premières nations, des Métis et des Inuits, comparativement à 9 % pour les populations non autochtones. Ces données mettent en évidence la dure réalité de ces populations, sans mentionner les problèmes associés au logement, à l'eau courante saine et aux autres services fondamentaux que vous et moi tenons pour acquis. Les organismes communautaires sont bien positionnés pour jouer un rôle important dans la réalisation des objectifs communs des peuples autochtones, des Premières nations, des Inuits et des Métis, comme les gouvernements du fédéral, des provinces et des municipalités. Les populations autochtones et les populations des Premières nations et des Métis augmentent plus rapidement que toutes les autres populations canadiennes. Si nous ne cherchons pas à modifier la trajectoire des jeunes Canadiens, la société canadienne subira des conséquences qui affecteront bien plus que le système financier. Le gouverneur général du Canada, dans le discours du Trône de juin 2011, a déclaré : « En 2017, nous célébrerons le 150^e anniversaire de la fédération, et j'invite tous les Canadiens et Canadiennes à imaginer des façons de bâtir un pays plus éclairé et plus bienveillant à l'approche de ce formidable jalon. Je crois que pour réaliser notre vision, nous devons travailler ensemble à aider les familles et les enfants [...] et qu'il n'y a pas de devoir plus fondamental pour le gouvernement du Canada que de garantir la sécurité de ses citoyens... » Le discours du Trône sur le budget de 2011 faisait aussi appel à un soutien additionnel pour la culture et les collectivités, y compris les collectivités autochtones (p. 114) dans le cadre des nouvelles mesures budgétaires, notamment des investissements à l'appui des priorités relatives à l'éducation, aux services destinés aux enfants et aux familles, à l'approvisionnement en eau et à l'hébergement des Premières nations, à la santé des Premières nations et des Inuits, ainsi qu'à l'acquisition de compétences et à la formation des Autochtones (p. 117). « Il est temps de travailler sérieusement en collaboration à la résolution des problèmes auxquels font face actuellement les populations autochtones du Canada! »